

Le vieux, le fou et l'Autre, qui habite encore dans les foyers ?

Marc Bernardot, Claudio Bolzman, Madame Rosita Fibbi, Michelle Guillon

Citer ce document / Cite this document :

Bernardot Marc, Bolzman Claudio, Fibbi Rosita, Guillon Michelle. Le vieux, le fou et l'Autre, qui habite encore dans les foyers ? . In: Revue européenne des migrations internationales, vol. 17, n°1,2001. Émigrés-Immigrés : vieillir ici et là-bas. pp. 151-164;

doi : <https://doi.org/10.3406/remi.2001.1766>

https://www.persee.fr/doc/remi_0765-0752_2001_num_17_1_1766

Fichier pdf généré le 20/04/2018

Résumé

Le vieux, le fou et l'Autre, qui habite encore dans les foyers ?

Marc Bernardot.

Les travailleurs migrants célibataires venus en France dans les années soixante-dix ont vieilli mais certains entre eux vivent toujours dans les foyers de travailleurs migrants. Selon qu'ils bénéficient d'une retraite ou pas, ils connaissent des situations très différentes. Et depuis une vingtaine d'années, l'entrée dans les foyers de populations d' « exclus » a modifié la morphologie sociale de cet habitat. Les comportements d'entraide existent entre les habitants, mais les conflits sont très fréquents. Ces nouvelles interactions concernent aussi les gestionnaires dont le métier a changé et les travailleurs sociaux qui orientent ces nouveaux publics vers cet habitat en dessous des normes. Objet de représentations et de fantasmes, le foyer de travailleur migrants devient un laboratoire inédit d'une mixité sociale entre populations défavorisées.

Abstract

The Old Man, the Madman and the Other, Who are already living in Specials Hostels ?

Marc Bernardot.

The single guest workers coming in France during the 70's are now elder but some one of them keep on living in specials hostels. Their economic situation differs according on whether they receive a retirement pension or not. In the last twenty years, new marginalized social groups have been arriving in such hostels transforming social morphology of this type of housing, below usual standards. Such a mixed resident population developed support attitudes but conflicts as well. These changes affect not only the resident populations but also staff in charge of hostels and the social workers who steer these new public towards this type of housing. Object of negatives representations and fantasy, guest workers hostels are thus becoming a laboratory of intergenerational and interethnic contact among disadvantaged people.

Resumen

¿El viejo, el loco y el Otro quien vive todavía en los centros colectivos para trabajadores inmigrantes ?

Marc Bernardot.

Los trabajadores inmigrantes solteros que vinieron a Francia en los años setenta han envejecido, pero algunos de ellos siguen viviendo en Centros colectivos para trabajadores inmigrantes. Su situación económica es bastante diferente si reciben una pensión de jubilación o no. Además, en los últimos veinte años, la entrada en los centros colectivos de una población de « excluidos » ha modificado la morfología social de estas viviendas cuyos standards son mas bajos que los habituales. Los comportamientos de apoyo mutuo son frecuentes entre los habitantes, pero la gran diversidad produce también conflictos entre ciertos grupos. Estas nuevas formas de interacción tocan también los administradores, cuyo oficio se ha transformado, y a los trabajadores sociales que orientan nuevos usuarios hacia estas viviendas. Objeto de representaciones negativas y de fantasmas, el centro colectivo de trabajadores inmigrantes se transforma en un laboratorio inédito de mestizaje social entre poblaciones desaventajadas.

Le vieux, le fou et l'Autre, qui habite encore dans les foyers ?

Marc BERNARDOT*

Devenue ces dernières années un symbole de la politique d'immigration de travail des « Trente glorieuses », la catégorie émergente¹ des vieux travailleurs immigrés vivant dans des foyers agrège en réalité des individus aux caractéristiques variées. Bénéficiant ou non d'une retraite convenable, vieillissant dans le foyer ou n'y étant arrivé que récemment, y vivant en permanence ou s'en servant comme d'une « résidence secondaire », les profils sociologiques des vieux migrants sont multiples. Et cette variété n'est qu'un aspect de la diversification progressive des types d'usagers des foyers de travailleurs migrants². La mixité sociale qui en résulte donne lieu à deux phénomènes contrastés. La solidarité entre résidents est une réalité tangible. Ainsi, les échanges entre résidents restent denses, malgré la forte baisse constatée durant ces dernières années du niveau de vie moyen dans les foyers. Mais dans le même temps

* Sociologue, membre associé de l'URMIS, Université Denis Diderot Paris VII, Tour centrale, 6^{ème} étage, case 7027, 2 place Jussieu, 75251 Paris Cedex 05.

1 Les premiers travaux concernant ce phénomène de vieillissement des migrants datent des années soixante-dix mais ils se sont multipliés avec sa problématisation en termes de politique publique au début des années quatre-vingt-dix. En effet la croissance constante du nombre de ces personnes vieillissantes et l'apparition des questions relatives à la dépendance et à la prise en charge des maladies invalidantes ont amené les gestionnaires de foyers et leurs tutelles publiques à prendre conscience des conséquences sanitaires, sociales et économiques de cette évolution démographique. Durant les cinq dernières années la question a pris un autre tour, plus moral, notamment avec son traitement médiatique quantitativement important. Le discours de déploration scandalisée de la situation de cette population âgée est éprouvé de longue date en particulier pour la résorption de l'habitat insalubre dans les années soixante. Par sa nature événementielle il conditionne pour partie le déclenchement de l'action publique (Pitaud, Dherbey et Lazreug, 1994).

2 Nous avons montré que l'homogénéité de la population des foyers de travailleurs est essentiellement une représentation satisfaisante pour la plupart des protagonistes de cette politique de logement. Dans les faits, et somme toute assez logiquement, le renouvellement de la population et sa diversification n'ont cessé depuis la construction des premiers foyers dans les années cinquante (Bernardot, 1999 a).

l'arrivée de nouvelles populations et la dégradation de la situation économique de l'ensemble des usagers génèrent des tensions. L'enjeu de ces oppositions peut être résumé par la question : « Qui est légitime à occuper le foyer ? ». Les pouvoirs publics n'ont pas encore choisi entre encourager une « mixité sociale » aux contours flous et entériner une spécialisation ségrégative.

LES VIEILLESSES IMMIGRÉES

La propension à fondre dans le personnage unique du *chibani* (vocalbe paternaliste tiré du mot « vieux » en arabe dialectal encore très usité dans les foyers), les caractéristiques d'un ensemble d'individus aux parcours variés facilite la médiatisation de leur situation mais néglige la diversité des situations locales et des histoires de vies.

Deux rapports à la retraite

Chez les usagers vieillissants des foyers de travailleurs migrants, les revenus varient en fonction de leur statut vis-à-vis de la retraite. Ces statuts différents s'expliquent par la variété des parcours professionnels : type d'employeurs et d'emplois occupés, risques d'exposition au chômage, aux maladies professionnelles et aux accidents du travail³. Schématiquement, nous pouvons distinguer les retraités à part entière des autres résidents vieillissants. Leurs rapports différents à la retraite conditionnent largement leur rapport au foyer.

Un premier groupe a pu bénéficier d'une véritable retraite. Il s'agit de ceux qui, employés dans de grandes entreprises comme ouvriers qualifiés, et malgré une espérance de vie plus courte que la moyenne des ouvriers, ont connu un parcours professionnel relativement linéaire et ont bénéficié d'une retraite complète. Encore en bonne santé, conservant un prestige et une autorité vis-à-vis de leur famille restée dans le pays d'origine, leur vieillesse correspond assez bien à l'image valorisée qu'ils s'en étaient faite. Leur revenu, même modeste, leur permet de consommer en France, de faire vivre leur famille et de rentrer pour de plus ou moins longues périodes dans leur pays.

Pour les autres, en revanche, la situation est plus précaire. Les ouvriers les moins qualifiés, manœuvres et ouvriers agricoles notamment, ceux qui ont alterné périodes d'occupation et d'inoccupation, ne peuvent pas toujours justifier d'un nombre suffisant d'années de cotisations. L'intervention des travailleurs sociaux auprès d'eux commence d'ailleurs souvent par une tentative de reconstitution d'une carrière fractionnée, très marquée par la mobilité géographique et professionnelle, en partie oubliée ou « au noir ». Au final, ces ouvriers âgés parviennent à l'âge de la retraite après un chômage de longue durée, une longue maladie, etc. Ils ne peuvent alors

3 Le « corps immigré » se construit dans cette répétition d'atteintes à l'intégrité physique tour à tour valorisées et dénoncées par les travailleurs eux-mêmes (Kadri, 1993 ; Bernardot, 1995).

obtenir qu'une retraite très modeste, un minimum vieillesse. Ils dépendent du bon vouloir des commissions d'attribution du Fonds de solidarité vieillesse, et combinent comme ils peuvent différentes allocations : COTOREP (Commissions Techniques d'Orientation et de Reclassement Professionnel), adultes handicapés, etc. Plusieurs enquêtes épidémiologiques récentes (CESAM, 1998) ont conclu à leur mauvais état de santé général et mis en évidence les affections spécifiques liées à leurs difficiles conditions de vie et de travail depuis des années (troubles ostéo-articulaires, non prise en charge des problèmes de vue et d'audition).

Nous avons montré par ailleurs que cette population répartie dans plusieurs centaines de sites différents est le produit d'un processus de sélection drastique durant les cinquante dernières années (Bernardot, 1996b). Trois principes de sélection, résidentiel, économique et, un temps, judiciaire, se sont combinés pour constituer la population vieillissante actuellement dans les foyers.

La sélection peut être envisagée d'un point de vue résidentiel puisque les ouvriers migrants ont été affectés et orientés vers des foyers en fonction de la localisation de leurs employeurs, composant ainsi des populations plus ou moins homogènes selon les sites⁴ d'habitation. Les qualités architecturales et topographiques propres de chaque foyer, taille de chambre, desserte et localisation plus ou moins périphérique par exemple, influent beaucoup sur les conditions de vie⁵.

Le second aspect de la sélection est d'ordre économique, témoignant du lien constitutif à l'origine des foyers entre logement et emploi⁶. Nous ne nous intéressons ici qu'à la période de sortie du marché du travail. Dans certains secteurs industriels, le mode de gestion de sortie d'activité de cette fraction de la classe ouvrière, a principalement consisté, dans les années quatre-vingts, en la généralisation des plans de départ en préretraite (faisant suite à la modalité de régulation tacite mais classique de ces salariés « premiers embauchés, premiers débauchés »). D'autres parviennent à l'âge de la retraite après une plus ou moins longue période de chômage ou d'invalidité. Ces variations de statut influent nettement sur l'image de soi des personnes âgées. Il est, en effet, plus facile d'avoir le sentiment associé à la retraite d'un « repos bien mérité » lorsqu'on bénéficie d'une retraite à taux plein que lorsqu'on dépend d'une très modeste allocation d'adulte handicapé.

4 Les négociations entre gestionnaires et autorités préfectorales sur les types « ethniques » de leurs usagers ont donné lieu à des répartitions des travailleurs migrants en fonction des origines « culturelles » mais aussi, en tenant compte des priorités hiérarchisant l'ordre de résorption des zones d'habitats insalubres et des besoins de main-d'œuvre.

5 Les modes de vie des personnes âgées dans les foyers de travailleurs sont en effet bien différents selon que ces derniers sont implantés dans un centre ville comme par exemple à Marseille (Ascaride et Condro, 1996) ou bien dans une périphérie d'une petite commune anciennement industrielle tel qu'en Lorraine (Girardeau, 1993), ou en Moselle (Sakkouni, 1994).

6 Les travaux d'A. Sayad ont précisément mis en évidence cette interdépendance entre emploi et logement pour ce qui concerne les migrants « coloniaux » (Sayad, 1993).

La troisième dimension de la sélection est d'ordre judiciaire. Car nombreux sont ces résidents de foyers qui ont connu le grand mouvement de contestation des conditions de vie et de travail déclenché durant les années soixante-dix. Si les revendications du Comité de coordination des foyers de travailleurs ou des grévistes de certaines branches professionnelles (les éboueurs par exemple) ont largement été couronnées de succès, notamment par la conquête de droits, résidentiels et statutaires, la répression qui s'en est suivie a été « féroce » (Bernardot, 1997). Pour les bailleurs, cette reprise en main a pris la forme de poursuites devant les tribunaux. Elles se sont traduites par des milliers de condamnations pour cessation de paiement, en particulier à des saisies-arrêts sur salaire. Pour les résidents « récalcitrants », elles ont été relayées par les pouvoirs publics, une fois prises les décisions de justice, conduisant à des fermetures administratives de foyers, des expulsions du territoire. Cela a durablement affaibli puis recomposé cette population. Ces mouvements sont d'ailleurs tombés dans l'oubli après 1981, tant dans la mémoire des communautés immigrées que dans l'historiographie de la classe ouvrière, remplacés rapidement par des revendications de citoyenneté des nouvelles générations « immigrées » nées sur le sol français.

Vieux d'ici et vieux d'ailleurs

Le processus de renouvellement des usagers des foyers, marqués du sceau d'un usage « temporaire », est venu s'ajouter à cette sélection.

Majoritairement maghrébins, Algériens, Marocains et Tunisiens, les « vieux » dans les foyers de travailleurs migrants ne représentent pourtant pas un ensemble homogène du point de vue des origines nationales (Bernardot, 1998 ; Thave, 1996). D'autres populations sont arrivées à l'âge de sortie d'activité tout en restant sous-locataires des foyers. Les résidents originaires des pays d'Afrique noire, Sénégal, Mali et Mauritanie essentiellement, y vieillissent aussi. Des migrants des pays d'Europe, des Yougoslaves et des Portugais notamment mais aussi des Turcs, connaissent les mêmes situations d'isolement de leur famille et de sortie anticipée du marché du travail. Et, signe d'une entrée ancienne et régulière en foyer de travailleurs migrants, les résidents de nationalité française représentent dans ces structures presque un résident âgé (de plus de soixante ans) sur dix. Ces usagers français présentent la particularité d'être entrés en foyer non pas à l'occasion d'une embauche, mais à la suite d'un licenciement, d'un divorce, d'une expulsion ou encore d'un accident du travail. Ce changement résidentiel brutal a été compris par ces individus comme la marque d'une déchéance sociale et leur vie dans le foyer et dans la vieillesse est souvent marquée par le ressentiment et la honte d'être associés à un mode d'habitat frappé par l'infamie de l'altérité et du déclassement.

Cette diversité socio-démographique est aussi alimentée ces dernières années par un flux exogène au foyer. Ce mode de logement dérogatoire et au-dessous des normes habituelles de l'habitat social apparaît souvent aux yeux de travailleurs sociaux et de familles d'origine étrangère comme une solution pratique et peu onéreuse pour loger des isolés vieillissants économiquement faibles mais rendus solvables par les allocations logement. Pour les services sociaux le foyer apporte une réponse toute faite

et peu encadrée pour loger des individus qu'ils ne parviennent pas à orienter vers d'autres segments du logement social ou très social. Pour les familles, la présence d'hommes vieillissants dans des logements devient quelquefois « encombrante » et le foyer apparaît alors comme une solution de maison de retraite « au rabais » pour étrangers. Enfin pour les gestionnaires, ces personnes âgées sont un gage de solvabilité, de tranquillité et, pour certains, de connaissance des « règles du jeu » de ce type de structure d'habitation. L'intérêt économique du remplissage des logements vacants prime alors presque systématiquement sur les désagréments possibles pour le personnel, lorsque les premiers signes d'invalidité ou de perte d'autonomie finissent par être perçus. Derniers arrivés, des anciens combattants marocains, venus réclamer en France le versement de leurs pensions, sont aussi orientés vers les foyers (à Bordeaux par exemple) en attendant le règlement plus qu'épineux de leur dossier, tant l'État craint les conséquences d'une jurisprudence « contagieuse ».

Le vieux et le fantôme

Un élément vient encore accentuer la complexité de cette configuration sociale plurielle. En effet, la question de la présence effective dans les foyers de ces personnes âgées est de plus en plus souvent posée (Sayad, 1986). Cette interrogation est d'ailleurs révélatrice d'un statut infériorisant de l'usager des foyers dont la présence constatée dans les murs devient insidieusement obligatoire car conditionnant le versement d'aides et l'accès aux droits. Les gestionnaires et leurs tutelles mais aussi les Caisses d'Allocations Familiales, les travailleurs sociaux et les services de police se demandent si les titulaires des « contrats de résidence » sont effectivement dans leur chambre. Car il est fréquent que ces personnes âgées de nationalité étrangère, lorsqu'elles bénéficient de revenus suffisants et qu'elles sont en bonne santé, vivent une grande partie de l'année dans leur pays d'origine et ne viennent en France et dans le foyer que quelques mois par an pour faire acte de présence administrative. La chambre devient une adresse « boîte aux lettres » ou une résidence secondaire en France qui permet de conserver des liens de sociabilité avec des amis, des proches et des parents installés dans le foyer ou dans les environs. Ceci préoccupe les gestionnaires car les chambres ainsi inoccupées, « vacantes », sont quelquefois « sous-louées » sans leur accord. Pour les pouvoirs publics, ces titulaires de titres de long séjour sur le territoire français sont peu contrôlables dans leurs allers-retours. Et pour les Caisses d'Allocations Familiales, les versements de prestations ne peuvent se faire pour des personnes vivant à l'étranger plus d'un certain laps de temps. Les vérifications sont de plus en plus fréquentes et il n'est pas rare que les enquêtes sociales et les phases évaluatives des projets de réhabilitation soient l'occasion de recenser les personnes effectivement présentes. Mais, malgré ces tentatives de mettre à jour le peuplement réel des foyers de travailleurs, les « vieux » n'ont souvent qu'une présence fantomatique entre ceux qui déambulent dans les couloirs, traînant leur solitude et leur ressentiment, et ceux qui sont censés être là mais qui n'y apparaissent que par intermittence.

Cette interrogation sociale sur la présence et l'identité des usagers des foyers est en passe de supplanter toutes les autres. Car l'ouverture récente du monde des foyers sur le monde extérieur, les « foyers dans la ville » (pour reprendre l'accroche

d'un programme public à l'opposé des foyers « hors la cité » des années soixante-dix), a provoqué une mutation radicale du fonctionnement de cet habitat. L'entrée « visible » de nouveaux usagers, essentiellement pris en charge comme « exclus » (Thomas, 1997), a conduit les acteurs sociaux à intégrer, progressivement et en fonction des situations locales, les foyers au dispositif d'assistance, à défaut de la politique de la Ville. Ces situations nouvelles et ces regards croisés ont transformé les interactions à l'œuvre dans l'univers ambigu des foyers de travailleurs migrants.

LES NOUVEAUX VISAGES DE LA MIXITÉ

La co-présence dans les foyers de publics aux caractéristiques variées est un phénomène ancien auquel la rotation plus ou moins rapide dans l'espace clos du foyer redonne toujours les traits de la nouveauté. La sociabilité à l'intérieur du logement est un excellent indicateur des adaptations des différents individus à la mixité. Dans les foyers, elle reste forte et démontre l'influence symbolique des structures architecturales du bâtiment.

Cependant un axe original semble dorénavant structurer les discours des différents interviewés. Il existe une hypothèque sur la présence effective de l'Autre. Et d'un entretien à l'autre, nous constatons la construction d'un personnage de « gêneur » particulièrement polymorphe, à la fois proche et lointain, connu et inconnu. Il compose, au gré des situations relatées, l'ennemi de l'intérieur aux multiples et interchangeables visages.

Des solidarités intergénérationnelles et trans-nationales

Nous avons montré (Bernardot, 1995) l'importance de la solidarité de proximité existant dans les foyers de travailleurs. Denses, quotidiens et réciproques, les échanges de services, de nourriture et d'argent apparaissent comme une dimension vitale dans leur fonctionnement. Mais cette solidarité semble varier fortement en fonction de la structure architecturale des bâtiments. Les échanges sont facilités dans les unités de logement, conçues sur le modèle de l'appartement familial cloisonné, pour être affectées à des célibataires. La co-présence et le partage des espaces collectifs rendent plus aisés les commensalités, les relations amicales et les soutiens entre résidents. Nous avons pu constater, à l'occasion d'entretiens dans les foyers, la constitution de « couples » ou de petites familles de résidents dépassant sans conteste les rapprochements culturels et « ethniques ». Il faut ici rappeler, qu'à l'origine de la constitution des foyers, cette dimension familiale était présentée comme primordiale pour les promoteurs.

Ainsi dans le Cher, un vieil homme de nationalité marocaine ayant des difficultés à se déplacer prenait soin d'un jeune homme, sortant d'une structure psychiatrique et issu d'un village proche, qui lui rendait à son tour quelques services comme de petites courses alimentaires. Ailleurs, dans l'Essonne, un résident de 25 ans environ et d'origine algérienne, affecté (arbitrairement ?) par les responsables de l'établissement dans une « unité de vie » de résidents très âgés, nous a expliqué

comment, après une période initiale très conflictuelle, il avait progressivement pris le parti de veiller sur ces co-résidents dont certains étaient très désorientés. Des cas de ce genre ne sont pas rares et nous avons pu observer des comportements de protection croisée entre individus d'âge et de nationalité différents dans la plupart des foyers. De tels phénomènes de reconstitution de liens quasi familiaux sont néanmoins rendus plus malaisés dans des structures de logement proches de l'hôtellerie bon marché dans lesquelles le couloir desservant les chambres est quasiment le seul espace commun.

Dans certains cas les foyers accueillent des populations plus homogènes du point de vue de l'origine nationale. La solidarité y devient alors plus « suspecte », aux yeux des pouvoirs publics notamment. Les foyers dits « africains » sont souvent le symbole pour l'opinion, les médias et les autorités de ces regroupements communautaires potentiellement menaçants pour l'ordre public et l'unité républicaine⁷. La solidarité au sein de ces foyers et même entre ceux-ci n'est pas un vain mot. Au delà de la prise en charge collective, mais quelquefois pesante, des résidents en difficulté, un réseau reliant les foyers entre eux existe depuis longtemps. Il permet de préparer l'arrivée de nouveaux venus et de trouver pour eux un point de chute dans les villes disposant d'un tel foyer de travailleurs. Entre les foyers de villes comme le Havre, Paris, Compiègne, Strasbourg, Lyon et Marseille pour ne parler que des principaux, des liens lignagers et villageois sont tissés et nous avons pu voir dans les chambres des listes de numéros de téléphone qui permettent de conserver un contact entre ces différents points du territoire. Ces foyers accueillent aussi de nombreuses associations, culturelles et cultuelles, mais aussi établissant des liens financiers et coopératifs (et même humanitaires pour venir en aide à des victimes de conflits en Afrique) avec les villages d'origine de ces migrants. On peut y trouver aussi des associations de femmes, d'autres d'alphabétisation.

Les membres du personnel de gestion des foyers de travailleurs migrants ne sont pas non plus en reste dans les comportements de solidarité vis-à-vis des résidents, même si l'étiquette de paternalisme colonial et le slogan de « gérants racistes » leur a été longtemps associés. Au delà de ses autres rôles, le responsable de l'établissement est souvent un régulateur des tensions entre les usagers. Il peut régler des tracas financiers, même si c'est parfois afin de rendre solvable les résidents (avec l'obtention de l'Allocation Personnalisée au Logement), favoriser l'intervention d'associations caritatives dont il est quelquefois membre lui-même (banques alimentaires, Croix-Rouge, etc.). Il est le confident de quelques uns des résidents isolés. Cette profession est marquée par un fort mouvement de féminisation depuis une dizaine d'année qui lui apporte une nouvelle dimension de « maternalisme ».

⁷ Hormis le fait que ces foyers ont été conçus essentiellement dans le but de limiter la diffusion géographique en France de ces ouvriers venus des anciennes possessions coloniales, il ne faut pas oublier que les entreprises et les associations censées gérer ces établissements ont, dans la plupart des cas, été dirigées par de hauts personnages de l'État (E. Claudius-Petit et F. Postel-Vinay pour ne citer que ceux-là) et contrôlées par des conseils d'administration composés de membres des ministères de tutelle et du patronat employeur de cette main-d'œuvre. Par ailleurs, les bâtiments sont gérés par des associations mais sont, le plus souvent, la propriété de ministères, des grandes municipalités et des grandes sociétés de logement social (Bernardot, 1997).

Et d'autres membres du personnel complètent le paysage *familial* des foyers. Les ouvriers d'entretien des bâtiments, souvent anciens résidents, participent du maintien d'un cadre de vie acceptable. Ils sont presque les seuls à pouvoir entrer dans les chambres pour y effectuer des réparations et repérer certains résidents malades. Ils sont au courant des rumeurs et établissent un lien entre le collectif des résidents et l'association gestionnaire. Enfin les « femmes de ménage », lorsque le turn-over des entreprises sous-traitantes n'est pas trop rapide, prennent soin de certains résidents, jusqu'à endosser un difficile rôle d'aides-soignantes pour les grabataires tout en subissant de la part d'autres usagers un harcèlement sous forme d'insultes et de provocations sexuelles.

L'Autre catastrophique

Ces comportements d'entraide et de solidarité bien réels ne doivent pas occulter le développement de jugements stigmatisants et de tensions relationnelles très fortes à l'intérieur des foyers de travailleurs migrants.

À la recherche du fauteur de troubles

Il est essentiel de bien comprendre l'interaction puissante à l'œuvre dans la constitution des stéréotypes désignant le foyer et les usagers qui l'occupent. L'atmosphère qui préside aux relations entre les quelques centaines de résidents qui habitent dans un foyer n'est pas générée par ces seuls usagers. Les membres du personnel participent du discours ambiant et concourent à la stigmatisation de telle ou telle catégorie de résidents. Il en va de même pour les acteurs sociaux locaux qui orientent les individus vers cette solution de logement en fonction de critères souvent très *personnels*, (Madec et Murard, 1999). Chacun de ces acteurs participe d'un discours hiérarchisant les foyers, les résidents et les différents acteurs sociaux entre eux. Tous ces discours expriment un sentiment ambigu d'une légitimité de certains « profils » à occuper un foyer, (ou à s'en occuper) au détriment d'autres. L'évocation d'un « âge d'or » contribue à construire une image idéale du foyer, censé être à une époque plus ou moins lointaine, à la fois familial, homogène, agréable à vivre. La « dégradation de la situation », revenant dans presque tous les entretiens, coïnciderait avec l'arrivée dans le foyer de telle ou telle population dont il faut remarquer qu'elle est toujours décrite sur le mode du diagnostic sanitaire (Dodier, 1986). La faute de cet « envahissement » est censée incomber, selon les personnes rencontrées, au « gestionnaire » en tant qu'institution, aux travailleurs sociaux, à la crise économique, à la perte des valeurs, aux « vieux », aux « jeunes », etc. La preuve à charge de cette dégradation de la situation dans le foyer est l'évocation d'une insécurité dont le chercheur ne parvient à sentir que la tension qu'elle génère, perceptible depuis le hall d'entrée jusque dans les couloirs menant aux chambres en passant par le bureau du gestionnaire. Cette tension cyclothymique se traduit par une alternance de « temps morts » et de « réveils » collectifs à l'occasion d'une sonnerie d'alarme, d'une dispute bruyante ou d'un contrôle de police.

Si les personnes âgées se considèrent souvent comme les usagers habituels et presque génériques des foyers de travailleurs migrants, *a contrario* d'autres usagers pensent que les retraités n'ont plus vocation à habiter dans un foyer de travailleur. La coexistence de ces populations très diverses (tant du point de vue de l'âge, des revenus, que des projets de vie, etc.), est vécue par l'ensemble des acteurs comme dévalorisante et stigmatisante. Pour schématiser si les « vieux » considèrent que les « jeunes » sont des « voyous » ou des « drogués » et de « mauvais musulmans », les plus jeunes jugent incompréhensible la présence de ces résidents âgés, évoqués comme « fous » et « sales », chacune des deux parties pensant que l'autre n'a rien à faire dans les lieux. En bref, l'Autre habite derrière la cloison. Et on lui prête tous les maux, y compris les siens, car il est une catastrophe pour la réputation du foyer et donc pour l'image de soi.

Les nouveaux argonautes de l'archipel des foyers

Nous avons proposé à la suite d'une enquête de terrain (Bernardot, 1999c), une typologie des résidents en fonction de leur usage du foyer et de leur rapport aux autres individus vivant dans le même bâtiment. Les « installés », les « cloîtrés » et les « passants » peuvent permettre de décrire les nouveaux usagers des foyers de travailleurs migrants.

Les « installés » se caractérisent d'abord comme leur appellation l'indique, par l'ancienneté de leur installation. Ce sont essentiellement des hommes, ouvriers, âgés d'environ 45 ans, qui se sont regroupés par affinité. Aucune origine nationale ne peut être véritablement associée à ce groupe. Les migrants « traditionnels » qui ne retournent pas au pays et de nouveaux arrivants, partageant la même culture ouvrière, peuvent s'agréger dans ces unités de vie. Cette culture, cette habitude de l'atmosphère des chantiers et quelquefois l'expérience commune des habitats collectifs, d'urgence ou hors norme (foyers d'accueil de sans abris, prisons, vie militaire) leur donne une habitude de la vie en collectivité masculine. Ils en connaissent les règles du jeu et savent en éviter les pièges. Ces veufs, divorcés ou célibataires parviennent à recréer une vie presque familiale en préparant et prenant régulièrement les repas en commun, en regardant la télévision et en festoyant ensemble, mettant aussi en commun les informations nécessaires à leur survie économique et sociale. Certains travaillent mais le plus souvent ils sont chômeurs en fin de droits ou bénéficiaires d'un revenu minimum, d'une pension d'invalidité ou d'ancien combattant. Ils disposent aussi d'un univers relationnel extérieur au foyer, famille avec laquelle ils ont conservé des liens, anciennes relations professionnelles ou de quartier. Nous avons d'ailleurs souvent constaté que la proximité d'un membre de la famille est une des raisons de l'installation dans le foyer qu'ils choisissent de leur propre chef.

Leur cohésion, au moins apparente, est un message adressé au reste des habitants et aux gestionnaires. Et ces derniers doivent en tenir compte, car les « installés » sont un contre-pouvoir puissant énonçant une sorte de règlement intérieur officieux concernant ce qui est permis et *ce qui ne se fait pas*. Les nouveaux arrivants et même les responsables qui ne se plieraient pas à ces normes tacites feraient les frais de ces manquements, car les moyens de pression et de rétorsion ne manquent pas dans un habitat si *collectif*. Ces « installés » se sont fait une raison quant à leur habitat en foyer car ce n'est pas pire que ce qu'ils ont parfois connu avant d'y arriver.

En contrepoint de ces résidents « installés », ou « intégrés » pourrait-on dire, est apparue ces dernières années une catégorie que nous désignons ici par le vocable de « cloîtrés ». Pour ceux-ci l'horizon s'est rétréci à la taille de la chambre, dernier espace de protection relative. Ils sont arrivés dans le foyer le plus souvent par une filière sanitaire et sociale. Le foyer est une solution d'urgence après un « accident », tel qu'un exil, une hospitalisation, psychiatrique ou non, l'expulsion d'un logement, etc. Pour ces résidents comme pour les travailleurs sociaux qui les orientent vers les places disponibles du foyer, cela ne peut être qu'une solution provisoire, avant de retrouver un état de santé satisfaisant et de tenter de recouvrer un statut perdu. Mais chacun sait que cette situation peut durer indéfiniment. Psychologiquement affecté, le résident « cloîtré » vit comme un choc son entrée dans les lieux. Il n'en connaît pas les codes relationnels et très vite n'en perçoit plus que les éléments perturbateurs, le bruit de la collectivité, les odeurs, les horaires décalés, l'obligation de s'exposer au regard des autres lors des passages contraints en certains endroits du bâtiment. À ces « cloîtrés », peuvent s'ajouter quelques vieux résidents de longue date mais isolés et décontenancés par la transformation du peuplement du foyer. Le départ ou le décès de leurs voisins habituels a pu les dissocier du groupe des « installés ». Cette population est bien composite. On peut y trouver des résidents d'âges et de statuts divers, des femmes victimes de violence conjugale, des « sortants » d'hôpitaux psychiatriques (sous traitement mais sans suivi), des jeunes en difficulté placés dans le foyer par une association comme un test de leur capacité d'adaptation, mais aussi des réfugiés esseulés dans l'attente d'une réponse administrative à leurs démarches. Mais elle présente un point commun : le strict repli sur l'espace de la chambre se double d'une défiance de tous les instants quant au reste de la collectivité résidente. Cette dernière est composée, à leurs yeux, de gens sales et bruyants, malades et aux comportements déviants qui profiteraient de leur faiblesse et de leur naïveté. Cette forme de mise à l'écart volontaire les désigne en retour comme des individus incongrus, décalés, et qui, en somme, n'ont pas leur place dans le foyer. Les occasions de conflits entre les résidents sont fréquentes et par conséquent de réclamations et de récriminations auprès des membres du personnel.

Nous distinguons une dernière catégorie de résidents, les « passants ». Ceux-là même qui font une utilisation « classique », ou encore appelée traditionnelle, du foyer, c'est-à-dire comme des travailleurs migrants, sont devenus minoritaires. Par leurs revenus et par leurs horaires de vie et de travail, par leur usage de l'espace, ils sont devenus des exceptions, des anecdotes dans un univers dominé par les statuts d'assistance. Certains d'entre eux sont rompus aux règles de vie propres aux foyers. D'autres, souvent plus jeunes et de nationalité française, cherchent à faire du foyer un usage pragmatique, en faisant coïncider un statut professionnel provisoire (stagiaire, étudiant, salarié en contrat à durée déterminée) avec un statut résidentiel temporaire. Dans ces cas, l'usage est proche des foyers de jeunes travailleurs ou de l'hôtellerie universitaire. L'existence de « filières » d'arrivée, alimentées par le « bouche-à-oreille », donne lieu à la présence de salariés jeunes souvent originaires des Antilles ou du Maghreb qui considèrent que le foyer offre un rapport qualité / prix avantageux. La présence d'une entreprise ou d'un centre de formation à proximité justifie le choix de tel ou tel établissement.

Pourtant ils endossent rapidement, pour les autres résidents, le rôle du « délinquant » potentiel, fumant du cannabis, parlant fort et écoutant de la musique, invitant un(e) petit(e) ami(e). Les horaires décalés entre résidents, les différences d'âge et d'habitudes de vie sont autant d'occasions de conflits. Le « jeune », sous entendu le « voyou » qui manque de respect et inquiète, incarne alors le sentiment d'insécurité dans le bâtiment. Pour sa part, ce « passant » a l'impression d'être suspecté à tort par le personnel et les résidents, de faire l'objet de « vexations » et de remarques alors même qu'il respecte vaguement le règlement intérieur et qu'il ne cherche pas à s'immiscer dans la vie des « vieux » et des « fous » qui l'entourent. Qui plus est, le fait d'habiter dans un foyer l'expose à des formes de discriminations plus ou moins fortes, par exemple pour ouvrir un compte bancaire ou « faire la cour » aux filles, qui se surajoutent à d'autres en raison de son « origine étrangère réelle ou supposée ». Déjà conçu comme une solution d'attente, le fait d'habiter en foyer devient pour ces jeunes le symbole d'une ségrégation spatiale et symbolique dont ils ne veulent pas être les victimes.

Identité résidentielle, ségrégation symbolique et repentance publique

Les différentes enquêtes que nous avons menées se rejoignent sur un point. Le foyer de travailleurs migrants concourt, plus encore que d'autres logements collectifs du fait de la situation d'isolement des habitants, à la construction d'une identité sociale, essentiellement résidentielle et alternativement valorisée ou stigmatisante. Ceci est vrai pour les usagers mais aussi pour les autres acteurs intervenant dans cet espace. Les discours tenus dans la vie quotidienne et répercutés au sociologue, participent de la constitution d'une « réputation » des lieux qui influence à son tour le processus de choix du foyer pour les résidents et d'orientation pour les acteurs sociaux.

Chez les résidents vieillissants, les propos recueillis témoignent bien de cette ambivalence des jugements vis-à-vis du foyer. Il est quelquefois décrit d'un point de vue très positif en mettant en avance les qualités du lieu, les preuves de l'intégration et des habitudes dans la ville, les raisons d'une installation durable. D'autres fois il est évoqué comme une prison, un « cimetière » dont les chambres sont les « tombes » ou les « caveaux ». Ses habitants se présentent alors eux-mêmes, souvent par le truchement de la description de leurs voisins, comme les rebuts de la société, malades, pauvres, fréquentant des prostituées et ne respectant pas des règles de vie « dignes ». Pour les « déclassés » placés en foyer, les propos respectent aussi ce balancement. Les critiques sont nombreuses et virulentes à l'encontre du lieu, de ces habitants habituels auxquels on ne peut accepter d'être comparé et de la gestion déficiente. Mais dans le même temps, le foyer est présenté comme l'ultime recours, la solution de la dernière chance avant de reconquérir les attributs de la vie « d'avant », avant le divorce, la maladie, l'expulsion, la perte d'emploi et la séparation de la famille. De ce fait, la chambre devient un endroit protecteur et valorisé comme la preuve de sa capacité à réintégrer la vie normale, dehors.

Dans le cas des « jeunes », le foyer est aussi décrié violemment, repoussoir et symbole d'un statut déclassé et d'une promiscuité impossible à accepter, à l'âge de l'individualisation sociale. Pourtant il est aussi le plus souvent le premier lieu « à eux »

à part entière, preuve et solution d'une décohabitation possible, à la portée de leur bourse dans l'attente d'un statut matrimonial ou professionnel normalisé. Là aussi, la chambre est l'espace approprié, aménagé avec soin, qui permet de recevoir des amis ou au contraire de s'isoler. Il ne peut en être fait seulement une description négative tant elle est la démonstration de leur capacité à entrer dans l'existence adulte.

Pour les gestionnaires, incités à revoir leurs habitudes de gestion familiale, et les travailleurs sociaux amenés à y envoyer leurs « clients » dont ils ne savent que faire, le foyer est aussi l'objet de cette description ambiguë, tantôt centre de relégation de pauvres isolés et souffrant de mille maux, tantôt habitat correct et offrant des solutions de rattrapage pour les « exclus » de la société de consommation. Et ces deux catégories d'acteurs sociaux, souvent en concurrence pour savoir à qui sont réservés les places en foyer, ne parviennent pas toujours à choisir clairement entre un projet de mixité sociale dans le *peuplement* tel que les y enjoignent les textes officiels et une solution pratique de *spécialisation* des sites répartissant de manière séparée les vieux « maghrébins », les « malades » du social et les jeunes « sauvages ».

Au total, le foyer reste, au fil des années, à la fois la trace visible, dans le paysage et les représentations, de la période de l'immigration coloniale de travail, « la guerre d'Algérie dans le béton » comme le dit un ancien dirigeant de la SONACOTRA, et le symbole du logement hors norme, peu adaptable à l'évolution et à la variété des publics qui y logent. Cette fonction symbolique et apotropaïque (la brebis apotroquée attire volontairement sur elle la colère divine, à la différence du bouc émissaire qui ne demande rien) peut aussi servir à ceux-là même qui ont contribué au développement des foyers, de cible facile aux critiques contre les populations perçues comme étrangères et les politiques censées les prendre en charge. Ces dernières années, les rapports publics consacrés à ce mode de logement (dont les difficultés tiennent essentiellement à l'endettement considérable des associations gestionnaires) oscillent entre la dénonciation violente et la repentance à bon compte. La première débouche inmanquablement sur la demande de destruction des foyers au moins des plus symboliques, c'est-à-dire les foyers « africains », en centre ville, identifiés comme des « cours des miracles » (Cuq, 1996). La seconde consiste plutôt à une découverte tardive et une déploration misérabiliste de la situation des populations logées en foyer. C'est notamment les « vieux » travailleurs immigrés (moins menaçants que, lorsque jeunes, ils faisaient la grève) qui sont l'objet de ce repentir institutionnel qui cache une interrogation moins « charitable », effaçant du même coup plusieurs décennies passées à travailler en « métropole » : pourquoi ne sont-ils pas rentrés « chez eux » ?

Références bibliographiques

- ASCARIDE (G.) et CONDRO (S.), *Étude action sur le logement et le relogement des « isolés » dans le centre ville de Marseille*, ADEUS, Marseille, 1996.
- BERNARDOT (M.), *Le mode de vie des résidents en foyers pour isolés*, D.P.M., F.A.S., M.I.R.E., SONACOTRA., Paris, 1995.
- BERNARDOT (M.), *Une politique de logement : la Sonacotra, 1956-1992*, Thèse, Université Paris I, 1997.

- BERNARDOT (M.), « Sortis du travail mais toujours en foyers », *Plein Droit*, n° 39, 1998, pp. 38-42.
- BERNARDOT (M.), a, « Chronique d'une institution : la Sonacotra, 1956-1976 », *Sociétés contemporaines*, n° 33-34, avril 1999, pp. 39-58.
- BERNARDOT (M.), b, « La Sonacotra, 40 ans de politique de logement social », *Migrations Société*, juin 1999, pp. 25-40.
- BERNARDOT (M.), c, (sous la direction de), *Les nouvelles clientèles dans les foyers de travailleurs migrants*, Sonacotra, 1999.
- CESAM, « Enquête médico-sociale auprès d'un échantillon de résidents de deux foyers Sonacotra de Montpellier », *Migrations Santé Languedoc*, 1998.
- CHAMBOREDON, (J.-C.), « Adolescence et post-adolescence : la juvénisation. Remarques sur les transformations récentes des limites et de la définition sociale de la jeunesse. » in LEIBOVICI (S.), dir., *Adolescence terminée, adolescence interminable*, Paris, PUF, 1986, pp. 13-28.
- CUQ (H.), *Mission parlementaire sur la situation et le devenir des foyers de travailleurs migrants*, Mission parlementaire, 1996.
- DODIER (N.), « Corps fragiles, la construction sociale des événements corporels dans les activités quotidiennes de travail », *Revue Française de Sociologie*, n° 4, 1986, pp. 603-624.
- GIRARDEAU (P.), *Le devenir des foyers de travailleurs migrants en Lorraine*, ORSAS, FAS, 1993.
- KADRI (A.) et al., *Les accidentés du travail maghrébins dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, le corps immigré en question*, DPM, CERAM, 1993.
- MADEC (A.) et MURARD (N.), *Les différents contours de l'ordinaire*, Sonacotra, Paris VII, 1999.
- PITAUD (P.), DHERBEY (B.) et LAZREUG (D.), « Contribution à une réflexion sur la condition des migrants âgés », in PITAUD (P.) et VERCAUTEREN (R.), *Vieillir dans les villes d'Europe du Sud*, Ramonville, Erès, 1994.
- SAKKOUNI (A.), *Le vécu du foyer de Thionville, entre réhabilitation et vieillissement*, SONACOTRA, Paris, 1994.
- SAYAD (A.), *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Bruxelles, De Boeck, 1993.
- SAYAD (A.), « La vacance comme pathologie de la contradiction d'immigré, le cas de la retraite ou de la pré-retraite », *Gérontologie*, n° 60, 1986, pp. 37-55 (repris en tête de ce numéro).
- THAVE (S.), « Les immigrés vivant hors du cadre familial », in *Données sociales*, INSEE, 1996, pp. 328-333.
- THOMAS (H.), *La production des exclus*, PUF, Paris, 1997.

Le vieux, le fou et l'Autre, qui habite encore dans les foyers ?

Marc BERNARDOT

Les travailleurs migrants célibataires venus en France dans les années soixante-dix ont vieilli mais certains d'entre eux vivent toujours dans les foyers de travailleurs migrants. Selon qu'ils bénéficient d'une retraite ou pas, ils connaissent des situations très différentes. Et depuis une vingtaine d'années, l'entrée dans les foyers de populations d'« exclus » a modifié la morphologie sociale de cet habitat. Les comportements d'entraide existent entre les habitants, mais les conflits sont très fréquents. Ces nouvelles interactions concernent aussi les gestionnaires dont le métier a changé et les travailleurs sociaux qui orientent ces nouveaux publics vers cet habitat en dessous des normes. Objet de représentations et de fantasmes, le foyer de travailleur migrants devient un laboratoire inédit d'une mixité sociale entre populations défavorisées.

The Old Man, the Madman and the Other, Who are already living in Specials Hostels ?

Marc BERNARDOT

The single guest workers coming in France during the 70' are now elder but some one of them keep on living in specials hostels. Their economic situation differs according on whether they receive a retirement pension or not. In the last twenty years, new marginalized social groups have been arriving in such hostels transforming social morphology of this type of housing, below usual standards. Such a mixed resident population developed support attitudes but conflicts as well. These changes affect not only the resident populations but also staff in charge of hostels and the social workers who steer these new public towards this type of housing. Object of negatives representations and fantasy, guest workers hostels are thus becoming a laboratory of intergenerational and interethnic contact among disadvantaged people.

¿ El viejo, el loco y el Otro, quien vive todavía en los centros colectivos para trabajadores inmigrantes ?

Marc BERNARDOT

Los trabajadores inmigrantes solteros que vinieron a Francia en los años setenta han envejecido, pero algunos de ellos siguen viviendo en Centros colectivos para trabajadores inmigrantes. Su situación económica es bastante diferente si reciben una pensión de jubilación o no. Además, en los últimos veinte años, la entrada en los centros colectivos de una población de « excluidos » ha modificado la morfología social de estas viviendas cuyos standards son mas bajos que los habituales. Los comportamientos de apoyo mutuo son frecuentes entre los habitantes, pero la gran diversidad produce también conflictos entre ciertos grupos. Estas nuevas formas de interacción tocan también a los administradores, cuyo oficio se ha transformado, y a los trabajadores sociales que orientan nuevos usuarios hacia estas viviendas. Objeto de representaciones negativas y de fantasmas, el centro colectivo de trabajadores inmigrantes se transforma en un laboratorio inédito de mestizaje social entre poblaciones desaventajadas.